

Visa Plaisancier

Visa type : court séjour prorogeable jusqu'à 90 jours et non transformable en visa long séjour

Délivrable sur place dans les aéroports et ports internationaux de Madagascar

Liste des pièces à fournir :

- Passeport (1)
- Photocopie du passeport
- Photo d'identité récente (format 3,5cm x 4,5cm)
- Timbre à 3,60 € (demandeur résidant en Allemagne) ou prépayée 0.5kg DHL ou UPS
- Justificatif du paiement des droits de visa
- Certificat de vaccination fièvre jaune (2)
- Autorisation de relâche (3)
- Document concernant le bâtiment (4)

Possibilité d'une demande de documents supplémentaires à la liste ci-dessus

- (1) valable au moins 6 mois après la date d'entrée prévue à Madagascar
- (2) pour les visiteurs ayant séjourné les six derniers jours dans des pays infectés par cette maladie selon les recommandations de l'OMS
- (3) auprès du Service de Marine Marchande le plus proche en cas de relâche en dehors des ports principaux
- (4) avec les informations suivantes: lieu de départ du voilier, itinéraire, équipage et passagers éventuels et période exacte d'entrée et de séjour dans l'espace maritime malgache

Ambassade de la République de Madagascar, Seepromenade 92, D-14612 Falkensee
Téléphone : +49(0)3322-2314-0, Fax :+49(0)3322-2314-29
email : info@botschaft-madagaskar.de